
Notifications budgétaires : un changement de cap s'impose

Les lettres de notification des moyens « nouveaux » alloués aux établissements ont suscité dès leur réception incompréhension et émotion. Elles ont été opportunément retirées à la suite de plusieurs interventions de la Conférence des présidents d'université.

Le conseil d'administration de la Conférence ne se satisfera pas de simples corrections de formulation. Il attend des lettres à venir une évolution claire.

Pour la CPU ces notifications devront impérativement mobiliser les marges et les moyens disponibles du Ministère (programme 150) pour couvrir le GVT. C'est une condition minimale de fonctionnement de nos établissements.

Alors que les protestations se multiplient dans les établissements, la CPU rappelle qu'elle a demandé que l'augmentation des droits d'inscription des étudiants internationaux soit suspendue le temps que s'engage une véritable concertation permettant d'en mesurer clairement l'opportunité et l'impact. Elle demande instamment au Ministère d'ouvrir cette concertation.

Nul n'ignore les difficultés du pays mais si, comme vient de le déclarer le Président de la République, la sortie de crise passe par la formation portée au plus haut niveau, cette priorité doit se traduire clairement dans les moyens accordés aux établissements.